

PPG NOVAGUARD 6850

DESCRIPTION

Système de revêtement estervinyle novolaque à deux composants et hautes performances

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Excellente résistance chimique pour les zones d'éclaboussures et de déversement
- Excellente adhérence sur béton et acier
- Séchage et retour en service rapide
- Système à haut pouvoir de film élevé
- Facile à appliquer au pistolet, rouleau et au pinceau
- COV très bas (<5g/l)
- UTILISATIONS TYPIQUES:
 - Convient pour murs, plafonds et colonnes
 - Convient aux surfaces soumises à l'immersion, aux déversements ou aux vapeurs
 - Intérieur et extérieur des réservoirs
 - Convient aux équipements et aux structures en acier

COULEUR ET LUSTRE

- Gris, gris foncé, rouge tuile

DONNÉES DE BASE À 20°C (68°F)

Données pour produits mélangés	
Nombre de composants	Deux
Extrait sec en volume	100 ± 2%
COV (fournis)	Méthode EPA 24 : 0,1 lb/gal US (14,8 g/l)
Épaisseur recommandée du film sec	Voir note
Rendement théorique	100 pi ² /gal US pour 15.0 mils (2.5 m ² /l pour 375 µm)
Sec au toucher	6 heures
Délai de recouvrement	Minimum: 6 heures Maximum: 48 heures
Réticulation complète	7 jours

Note:

PPG NOVAGUARD 6850

- En cas d'exposition aux vapeurs, appliquer le produit à une épaisseur totale de 20 à 24 mils (510 à 610 µm) en 2 couches
- En cas de déversement/immersion, appliquer le produit à une épaisseur totale de 32 à 40 mils (810 à 1015 µm) en 3 couches
- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Temps de durcissement
- La stabilité au stockage de la partie A et B de ce produit est de 3 mois à 70°F (21°C)
- Le produit doit être stocké au sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et dans son emballage d'origine non ouvert
- En cas de dépassement du délai de recouvrement, traiter la surface avec du MEK ou de l'acétone avant d'appliquer des couches supplémentaires

CONDITIONS ET TEMPÉRATURES DU SUBSTRAT RECOMMANDÉES

Béton

- La surface doit être propre, uniforme, saine et libre de contaminants (tel huile, graisse, rouille, calamine et autres dépôts)
- Le béton doit avoir muri pour au moins 28 jours avant l'application
- Préparé selon la norme SSPC SP-13
- Une texture de surface de papier abrasif de grain 60 est souhaitée pour une adhérence maximale

Métal

- Enlever la rouille, saleté, l'humidité, graisse ou tout autre contaminant de la surface selon la norme SSPC SP-1
- Sablage au jet avec un abrasif angulaire selon la norme SSPC SP-10 ou supérieure. Obtenir un profil de surface de 4,0 mils (100 µm)

Température du substrat et conditions d'application

- La température du substrat pendant l'application et le durcissement doit être comprise entre 18°C (65°F) et 29°C (85°F)
- Ne pas appliquer si la température du substrat est inférieure à 16 °C (60 °F)

SYSTÈME

- Apprêt pour béton (facultatif) : PPG NOVAGUARD® 1900
-

PPG NOVAGUARD 6850

MODE D'EMPLOI

Préparation

- Pour les surfaces en béton, l'apprêt NOVAGUARD 1900 (anciennement ULTRAPRIME) est recommandé.
- Avant utilisation, la température de tous les matériaux doit être d'au moins 21°C (70°F) pendant au moins 48 heures
- Transférer la moitié du matériau de la partie A dans un récipient propre.
- Mélanger soigneusement la moitié restante du matériau de la partie A pour disperser la couleur.
- Remettre la partie de matériau de la partie A transférée dans un récipient séparé dans son récipient d'origine.
- En fonction de la température (voir la section Remarques ci-dessous), verser la quantité spécifiée de catalyseur de la partie B dans le récipient de la partie A et bien mélanger pendant 2 minutes.
- Le produit bien mélangé sera d'une couleur homogène sans couleur plus pâle ou foncée

Note:

- À 24 °C (75 °F), ajoutez 44 ml (1,5 oz) de composant B (catalyseur) par gallon US (3,8 L).
- À 16 °C (60 °F), ajoutez 59 ml (2 oz) de composant B (catalyseur) par gallon US (3,8 L).
- À 32 °C (90 °F), ajoutez 29,6 ml (1 oz) de composant B (catalyseur) par gallon US (3,8 L).

Application

- Application au pistolet, au pinceau ou au rouleau
- Si la couche de base reste en place plus de 48 heures, la surface doit être essuyée avec du MEK ou de l'acétone avant l'application de la couche de finition

Note:

- Une ventilation adaptée doit être maintenue durant l'application et le séchage
- Sur les surfaces en béton, appliquez d'abord le primaire NOVAGUARD 1900 et laissez-le sécher au toucher

Procédure de nettoyage

- L'équipement doit être nettoyé soigneusement immédiatement après emploi

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Délai de recouvrement

- Entre 3 et 48 heures à 32 °C (90°F)
- Entre 12 et 48 heures à 10°C (60°F)
- Entre 6 et 48 heures à 24°C (75°F)

Temps de séchage

- Le temps de durcissement peut être accéléré en chauffant le réservoir. Ne pas chauffer à plus de 49°C (120°F) pendant le durcissement. Augmenter la température uniquement à raison de 11°C (20°F) par heure
- Le produit est prêt à être exposé à un déversement en 96 heures à 24 °C (75°F)
- Le produit est prêt à être immergé dans un produit chimique en 7 jours à 24 °C (75°F)
- Le produit durcit complètement en 6 heures à 24°C (75°F)

PPG NOVAGUARD 6850

Qualifications du produit

- Conforme aux exigences USDA pour contact indirect avec les aliments

AVIS

- Pour usage industriel ou professionnel seulement
- Ce produit est spécifiquement adapté à une utilisation sur les substrats mentionnés dans ce document. Pour application sur n'importe quel autres substrats, veuillez toujours contacter votre distributeur ou votre représentant PMC pour obtenir des instructions spécifiques et afin de vous assurer que les performances du produit peuvent être sauvegardées
- PPG Protective & Marine Coatings n'est pas responsable d'une présence éventuelle d'odeur, de goût ou de contamination communiqués à l'eau potable et provenant de la peinture ou de ses constituants.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Une ventilation adéquate doit être maintenue pendant l'application et le durcissement afin d'éliminer le solvant
- Contient du monomère de styrène, qui dégage une odeur lors de l'application
- Lire toutes les informations sur l'étiquette et la fiche de données de sécurité (FDS) avant utilisation
- Ne jamais fermer hermétiquement un récipient contenant un mélange des parties A et B, car la réaction exothermique continue peut provoquer l'explosion du récipient
- Bien qu'il s'agisse d'une peinture sans solvant, éviter l'inhalation des vapeurs liées à la pulvérisation et tout contact entre la peinture humide et les yeux et la peau
- Des précautions doivent être prises pour éviter tout contact avec les yeux et la peau

DISPONIBILITÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

PPG Protective & Marine Coatings s'efforce en tout temps de fournir le même produit partout dans le monde. Cependant, il est parfois nécessaire de modifier légèrement le produit par souci de conformité aux règles et aux circonstances locales et nationales. Dans ce cas, une autre fiche de données du produit devra être utilisée.

RÉFÉRENCE

- Information sheet | Explanation of product data sheets

DÉCLARATION DE GARANTIE

PPG garantit (i) qu'elle est propriétaire du produit (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications établies par PPG pour ce produit et en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit fourni est exempt de toute revendication légitime d'une tierce partie pour violation d'un brevet américain portant sur le produit. CES GARANTIES SONT LES SEULES OFFERTES PAR PPG, ET PPG DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT D'UNE LOI OU AUTREMENT EN DROIT OU DANS LE COURS DE TRANSACTIONS OU D'USAGES DU COMMERCE, INCLUANT SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UN BUT PARTICULIER OU DE QUALITÉ MARCHANDE. Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être faite par l'acheteur auprès de PPG par écrit dans les cinq (5) jours suivant la découverte du défaut allégué par l'acheteur, mais en aucun cas plus tard qu'à l'expiration de la durée de stockage applicable au produit, ou plus tard que un (1) an après la date de la livraison du produit à l'acheteur, selon la première éventualité. Tout défaut, de la part de l'acheteur, d'aviser PPG d'une telle non-conformité, tel que requis par les présentes, annulera tout droit de recouvrement de l'acheteur en vertu de la présente garantie.

PPG NOVAGUARD 6850

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS, PPG NE SERA TENUE RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RELATIF À, DÉCOULANT DE OU RÉSULTANT AUTREMENT DE TOUTE UTILISATION DE CE PRODUIT, PEU IMPORTE LA THÉORIE DE RECouvreMENT (QU'ELLE SOIT FONDÉ SUR QUELQUE NÉGLIGENCE QUE CE SOIT, LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU LA RESPONSABILITÉ CIVILE). Les informations contenues dans cette fiche ne sont données qu'à titre indicatif et sont fondées sur des tests de laboratoire que PPG considère fiables. PPG peut modifier les informations contenues dans ce document à tout moment en raison de l'expérience pratique et du développement continu de ses produits. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique, en réponse à une question spécifique ou autrement, sont fondées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Le produit et les informations connexes sont conçus à l'intention des utilisateurs possédant les connaissances et les compétences professionnelles requises par l'industrie, et il incombe à l'utilisateur final la responsabilité de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier et l'acheteur sera réputé s'avoir acquitté de cette responsabilité, à sa seule discrétion et à ses seuls risques. PPG n'a aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ni les nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, PPG décline toute responsabilité découlant de toute perte, préjudice ou dommage résultant de l'utilisation du produit ou du contenu de la présente fiche technique (sauf accord écrit contraire). Les variations de l'environnement d'application, les changements aux procédures d'utilisation ou l'extrapolation des données risquent d'entraîner des résultats insatisfaisants. La présente fiche annule et remplace toutes les versions précédentes, et il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les informations sont à jour avant d'utiliser le produit.

